



AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

RÈGLEMENT R14-102-1-3 - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT R14-102-1 CONCERNANT LA RÉGIE INTERNE DU CONSEIL DE VILLE DE MONTRÉAL-EST AFIN DE MODIFIER LES MODALITÉS DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC, D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL ET DU MAIRE OU LE MEMBRE QUI PRÉSIDE LA SÉANCE

RÈGLEMENT 105-2023 - RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE RELATIF AUX NOUVEAUX USAGES, AUX NOUVELLES CONSTRUCTIONS, AUX OPÉRATIONS CADASTRALES ET AUX MORCELLEMENTS DE LOTS FAITS PAR ALIÉNATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME POUR LE SECTEUR CENTRE-VILLE/AVENUE BROADWAY

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIVIT :

Lors de la séance ordinaire du 16 août 2023, le Conseil municipal de la Ville de Montréal-Est a adopté les règlements mentionnés en titre.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

Ces règlements sont déposés au bureau du greffier où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau. Ils peuvent également être consultés sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante : www.ville.montreal-est.qc.ca.

DONNÉ À MONTRÉAL-EST, CE 21 AOÛT 2023

Me Olivier Pelletier, greffier-adjoint



**CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE
AVIS PUBLIC D’ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS**

RÈGLEMENT R14-102-1-3 - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT R14-102-1 CONCERNANT LA RÉGIE INTERNE DU CONSEIL DE VILLE DE MONTRÉAL-EST AFIN DE MODIFIER LES MODALITÉS DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC, D’INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL ET DU MAIRE OU LE MEMBRE QUI PRÉSIDE LA SÉANCE

RÈGLEMENT 105-2023 - RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE RELATIF AUX NOUVEAUX USAGES, AUX NOUVELLES CONSTRUCTIONS, AUX OPÉRATIONS CADASTRALES ET AUX MORCELLEMENTS DE LOTS FAITS PAR ALIÉNATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME PARTICULIER D’URBANISME POUR LE SECTEUR CENTRE-VILLE/AVENUE BROADWAY

Je soussigné Olivier Pelletier, greffier-adjoint de la Ville de Montréal-Est, certifie que l’avis public portant le même objet a été affiché le 21 août 2023 à l’hôtel de ville de Montréal-Est situé au 11370, rue Notre-Dame Est et publié le même jour sur le site internet de la Ville au www.ville.montreal-est.qc.ca.

DONNÉ À MONTRÉAL-EST, CE 21 AOÛT 2023

Me Olivier Pelletier, greffier-adjoint